

Boulogne : la Cité musicale de l'île Seguin s'appelle désormais la Seine musicale

| Jérôme Bernatas | 21 septembre 2016, 13h04



Boulogne-Billancourt, mars 2016.

Installée sur l'île Seguin, la Seine musicale doit ouvrir au printemps 2017.
(LP/J.B.) Jérôme Bernatas

La Cité musicale sur l'île Seguin a désormais un nom : la Seine musicale. Patrick Devedjian, le président (LR) du conseil départemental des Hauts-de-Seine, l'a dévoilé ce mercredi au sein même du bâtiment encore en chantier. « Au printemps, il accueillera ses premiers spectateurs, ses premiers musiciens », se réjouit Patrick Devedjian.

La Seine musicale réunira tous les types de musiques et a vocation à devenir un lieu de création. La Seine musicale aura pour résidents l'ensemble Insula orchestra et le chœur d'enfants de la Maîtrise des Hauts-de-Seine. Jean-Luc Choline, l'ancien directeur du Théâtre du Châtelet, présidera le comité de programmation.



Voici le nouveau logo de la Seine musicale (LP/J.B.)

Source : <http://www.leparisien.fr/boulogne-billancourt-92100/boulogne-la-cite-musicale-de-l-ile-seguin-s-appelle-desormais-la-seine-musicale-21-09-2016-6138685.php#xtor=AD-1481423551>

Cet équipement culturel majeur (36 500 m² sur un terrain de 2,35 ha appartenant au Conseil départemental) disposera notamment d'un auditorium de 1 100 places et d'une salle de spectacle de 4 000 à 6 000 places pour accueillir des concerts, des événements et des actions pédagogiques. Deux formations musicales y auront leur résidence : Insula Orchestra, dirigé par Laurence Equilbey, et la Maîtrise des Hauts-de-Seine.

La Cité Musicale comprendra également des espaces de répétition et d'enregistrement, un espace « Entreprise » (colloques, séminaires, salons) et des commerces à vocation sociétale et culturelle. Un contrat de partenariat, qui porte sur le financement, la construction, l'entretien, la maintenance et l'exploitation artistique (hors programmation du Conseil départemental) a été attribué à un groupement composé de Bouygues/Sodexo/Ofi Infravia/TF1 avec les architectes Shigeru Ban (Prix Pritzker 2014) et Jean de Gastines.

La première pierre a été posée le 5 juillet 2014. La fin des travaux est prévue fin 2016 et l'ouverture au public en 2017.

La Cité musicale départementale a déjà reçu *deux distinctions* :

- Le prix des PPP (partenariat public privé) de l'éco-culture en octobre 2013 à Paris.
- Le prix du Meilleur projet futur au MIPIM Awards en mars 2015 à Cannes.

Avancée des travaux

L'architecture du bâtiment est d'ores et déjà bien avancée. La silhouette et les courbes qui se dessinent offrent aux passants la découverte en taille réelle de l'œuvre de Shigeru Ban et de Jean de Gastines.

Actuellement plus de 800 personnes travaillent sur le chantier.

La charpente est posée, l'enveloppe en bois tressé de l'auditorium a avancé à grande vitesse. Le « nid », élément architectural fort du projet, a pris forme. Une fois la charpente métallique, qui constitue la toiture de la Grande Salle, posée, commencera le coulage du jardin de 7 410 m² qui surplombera la salle

En savoir plus : <http://cite-musicale-ile-sequin.hauts-de-seine.fr/>

Source : <http://www.patrickdevedjian.fr/la-cit%C3%A9-musicale-d%C3%A9partementale-de-l%E2%80%99%C3%AEle-sequin/838>